



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 septembre 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 septembre 2021, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Irlande, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En leur qualité de coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité du Conseil de sécurité, l'Irlande et le Mexique, en étroite coopération avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, souhaiteraient vous faire tenir ci-joint une note de synthèse issue de la réunion du Groupe informel d'experts sur la situation en Afghanistan (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Geraldine **Byrne Nason**

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juan Ramón **de la Fuente Ramirez**

La Représentante permanente du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Barbara **Woodward**



Annexe à la lettre datée du 2 septembre 2021 adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Irlande, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité

Résumé des travaux de la réunion sur la situation en Afghanistan, tenue le 19 août 2021

Le 19 août 2021, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité du Conseil de sécurité a convoqué une réunion sur la situation en Afghanistan. Les membres ont entendu un exposé de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Mette Knudsen, et de la Représentante adjointe en Afghanistan de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Alison Davidian, accompagnées de collègues de leurs équipes. La réunion s'est achevée par l'examen des recommandations clés formulées par ONU-Femmes et des observations complémentaires communiquées par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Plusieurs membres du Conseil de sécurité étaient représentés par un représentant permanent adjoint ou un coordonnateur politique.

Questions posées par les membres du Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité ont posé des questions concernant le respect par les Taliban des droits des femmes, la position d'acteurs ne faisant pas partie des Taliban à l'égard des droits des femmes, la situation des femmes et des filles hors de Kaboul, les rapports de violences sexuelles, de mariages forcés et de mariages d'enfants, les moyens de garantir l'accès des filles à l'éducation et de maintenir l'accès des femmes et des filles à l'aide humanitaire et aux services de santé, notamment de santé sexuelle et reproductive. D'autres questions ont porté sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la protection et l'évacuation des femmes qui sont exposées au danger, les moyens dont dispose le Conseil pour protéger ces femmes ainsi que la capacité de l'Organisation de surveiller les violations des droits des femmes et d'en rendre compte.

Principaux points soulevés à la réunion

- Depuis que les Taliban ont pris le pouvoir, la situation demeure incertaine : les intervenants ont prévenu que la crise humanitaire risquait de s'aggraver et les atteintes aux droits humains de se multiplier. Les Taliban ont cherché à renforcer la sécurité dans les villes mais il est apparu ces derniers jours qu'ils avaient du mal à y maintenir l'ordre, en particulier autour de l'aéroport à Kaboul, où la situation se dégradait. Paradoxalement, les tentatives faites par certains de prendre d'assaut les aérodromes pour essayer de monter dans un avion entravaient les efforts d'évacuation. Un participant a signalé qu'une activiste connue, qui était intervenue au Conseil de sécurité, avait passé des heures à l'aéroport avec ses jeunes enfants sans réussir à prendre l'avion, tout en ayant obtenu un visa d'urgence ;
- L'instabilité politique persiste et l'on ne sait si des membres de minorités ou des personnes qui occupaient des postes clés au gouvernement les conserveraient.

Le conseil de coordination de la transition récemment constitué, qui comprend l'ancien Président, Hamid Karzaï, le Président du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, Abdullah Abdullah, et le chef du parti politique Hezbe Islami Gulbuddin, Gulbuddin Hekmatyar, s'est entretenu avec les Taliban des modalités de transition et il semblerait qu'une section plus radicale des Taliban ne souhaiterait pas inclure ces personnes dans un futur gouvernement. Entre-temps, le Vice-Président, Amrullah Saleh, s'est proclamé Président par intérim, après le départ du Président Ghani ;

- Il est très difficile pour le moment d'évaluer la situation des femmes dans le pays et bon nombre de signalements de maltraitances ne peuvent être confirmés. Si quatre bureaux locaux de la MANUA restent ouverts, les capacités de surveillance sont entravées du fait qu'il a été conseillé aux agents recrutés sur le plan national de rester chez eux, en attendant une amélioration de l'état de la sécurité, et aux organisations de la société civile et aux journalistes, avec lesquels la Mission avait coopéré par le passé, de faire profil bas. Il a été souligné qu'il importait que les femmes participent à la surveillance des droits humains et les membres du Conseil ont été encouragés à préconiser l'utilisation des mécanismes du Conseil des droits humains pour surveiller les violations des droits humains et notamment les effets du règne des Taliban sur les droits des femmes ;
- À leur premier point de presse, tenu à Kaboul le 17 août, les Taliban ont tenu à nouveau des propos vagues sur leur vision des droits des femmes. Ils ont déclaré qu'elles seraient autorisées à faire des études, à travailler et à participer à la vie publique, « dans le cadre de l'islam » sans être plus explicites. Des écarts se profilent entre-temps entre ces promesses et la réalité sur le terrain. Dans certaines zones, les Taliban ont réimposé les mêmes politiques qu'à l'époque où ils étaient au pouvoir. Dans les districts qu'ils contrôlent, les femmes doivent s'abstenir d'aller au travail et les écoles pour filles et les écoles mixtes ont fermé. Les femmes et les filles se voient interdire de quitter le domicile si elles ne sont pas accompagnées par un homme et elles sont tenues de porter la burqa. Les intervenants ont prévenu que ces restrictions avaient d'importantes répercussions sur les droits des femmes, dont l'accès aux soins de santé. En maints lieux, les Taliban auraient brandi la menace de sévères punitions en cas de violation de ces règles. On signale déjà que des femmes sont flagellées et battues en public, voire tuées par balle, comme cela a été le cas, le 3 août, d'une militante des droits de la femme qui aurait enfreint ces règles. Les participants ont souligné que les Taliban avaient à cœur d'imposer des normes de genre répressives et qu'il existait un lien direct entre le contrôle qu'ils établissaient sur un secteur et le recul des droits des femmes ;
- Les pratiques des Taliban sur le plan de la gouvernance varient cependant d'un lieu à l'autre, et des instructions auraient été données pour le retour des filles à l'école et la réintégration de leur poste par les enseignantes. À l'université d'Hérat, des réunions se sont tenues entre des dirigeants étudiants et les autorités Taliban au cours desquelles il a été déclaré que les étudiantes pouvaient retourner à l'université à condition de porter le hijab et sous réserve que les études islamiques soient intégrées dans le cursus universitaire. Le personnel féminin des universités a également reçu pour instruction de retourner au travail ;
- Des rapports inquiétants font état de violences sexuelles liées au conflit dans les zones contrôlées par les Taliban mais ne peuvent être confirmés. Même avant la situation actuelle, les violences sexuelles commises en période de conflit étaient sous-déclarées de manière chronique, et cela devrait s'exacerber. Les

participants ont également rappelé que, comme indiqué dans les rapports du Secrétaire général sur les violences sexuelles commises en période de conflit, des faits de cette nature avaient été attribués non seulement aux Taliban mais aussi aux forces de sécurité afghanes qui, depuis, ont été dissoutes. Dans d'autres contextes, l'afflux massif de combattants dans les zones urbaines à proximité de populations civiles contribue généralement à l'augmentation des violences sexuelles, tandis que le recours aux mariages d'enfants et aux mariages forcés peut s'assimiler à un mécanisme d'adaptation négatif. Les Taliban ont publiquement ordonné à leurs combattants de ne pas recourir à des mariages forcés, mais les participants ont fait valoir que les Taliban n'avaient manifestement pas le commandement et le contrôle total de leurs forces. Les rapports relatifs à la pratique du mariage d'enfants et du mariage forcé ne feront qu'accroître l'aversion qu'inspirent les Taliban et l'aliénation de la population à leur égard. Les participants ont également rappelé le rôle d'Al-Qaida et de Daech, et prévenu que le recours à la violence sexuelle par ces groupes comme tactique et méthode de terrorisme pour atteindre des objectifs stratégiques, notamment le recrutement et le financement par l'esclavage sexuel et la traite à des fins d'exploitation sexuelle, pourrait également augmenter ;

- D'après certaines indications, les Taliban ont été critiqués, notamment lors de manifestations au cours desquelles des appels ont été lancés en faveur du maintien des droits des femmes. Le 17 août, un petit groupe de femmes s'est réuni à Kaboul pour demander la protection des droits des femmes, ainsi que l'éducation, l'emploi et la participation à la vie politique des femmes. D'après des vidéos diffusées dans les médias sociaux, les combattants Taliban n'ont pas interrompu la manifestation. Des centaines de militants, de journalistes et de responsables de la société civile, en particulier des femmes, qui ont parfois des carrières professionnelles, font néanmoins l'objet de menaces, de surveillance et d'arrestations. Les intervenants ont demandé aux membres du Conseil de sécurité d'appuyer de façon immédiate les défenseuses des droits humains et de continuer de condamner publiquement les violences dont elles sont victimes ;
- Les participants ont annoncé que le Fonds des Nations Unies pour la population allait rouvrir ses centres de santé sexuelle et reproductive dans tout le pays et fait valoir que l'accès aux centres de santé pouvait parfois être plus facile à négocier au niveau local. Ils ont également souligné l'importance d'entamer une action de sensibilisation pour maintenir ces centres de santé des femmes ouverts ;
- Les intervenants ont souligné la nécessité de se mobiliser fermement en faveur de la participation des femmes à tous les aspects de la vie publique et du maintien de la question des femmes et de la paix et de la sécurité au cours des négociations avec les Taliban. Si les femmes cessent de se rendre au travail pour fournir des services vitaux, les femmes et les filles ne chercheront plus à y avoir accès, en raison de normes et de pratiques culturelles les empêchant d'être en contact avec des hommes auxquels elles ne sont pas apparentées. Les intervenants ont prévenu que si ce scénario se concrétisait, la moitié de la population n'aurait plus accès à ces services. Ils ont demandé aux participants de se mobiliser en faveur de la participation des femmes à la vie publique et de la poursuite par les travailleuses humanitaires de leurs activités ;
- Enfin, les participants ont souligné qu'il importait que le Conseil de sécurité continue de se mobiliser à un niveau élevé. Ils ont rappelé que les dérogations à l'interdiction de voyager dans le cadre du régime de sanctions avaient été accordées à condition de participer aux négociations de paix et ils ont encouragé le Conseil à lier toute dérogation à l'interdiction de voyager à la nécessité de

protéger et de promouvoir les droits des femmes. Ils ont exhorté les membres du Conseil à mesurer les engagements pris par les Taliban à l'aune des actes plutôt que des paroles.

Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulées par ONU-Femmes, qui assure le secrétariat du Groupe informel d'experts¹ :

a) Le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution à la suite de l'évolution de la situation et tenir compte des éléments suivants :

- i) demander un cessez-le-feu immédiat à l'échelle du pays, qui intègre pleinement les questions de genre, notamment la protection des femmes ;
- ii) exhorter tous les États Membres à faciliter et à accélérer le départ et la réinstallation des Afghans souhaitant quitter le pays, en accordant une attention particulière aux femmes qui sont exposées ou visées, notamment celles qui participent à la société civile ou à la vie publique ;
- iii) demander aux Taliban de respecter les obligations internationales de l'Afghanistan et les droits des femmes et des filles, notamment la liberté de circulation et la protection de l'espace civique ;
- iv) prier instamment la communauté internationale de financer de toute urgence l'appel humanitaire lancé en faveur de l'Afghanistan et d'exiger la garantie et le respect d'un accès total et sans entrave de tous les Afghans, notamment des femmes et des filles, à une aide humanitaire ainsi que participation des femmes et des travailleuses humanitaires se trouvant en première ligne à l'acheminement de l'aide ;

b) Pour ce qui est du mandat de la MANUA, qui expire à la mi-septembre, le Conseil de sécurité devrait envisager les éléments suivants :

- i) demander à la MANUA de tenir pleinement compte des questions de genre dans le cadre des tâches prioritaires et comme question transversale, tout au long de son mandat, et d'appuyer et de consulter effectivement un large éventail d'associations de femmes de la société civile, de réseaux et d'organisations dirigés par des femmes, de groupes locaux, de défenseurs des droits humains et de femmes de la diaspora, dans tous les domaines de ses activités ;
- ii) condamner les menaces, les attaques contre les femmes et les assassinats de femmes, notamment de défenseuses des droits humains, des bâtisseuses de la paix et de femmes occupant des fonctions dans le secteur public, et demander que la MANUA surveille ces violations ;
- iii) demander à toutes les parties au conflit de respecter pleinement les droits des femmes, notamment les droits politiques, économiques et sociaux, ainsi que les engagements pris par l'Afghanistan au regard des conventions internationales relatives aux droits humains ;

c) Demander au Conseil, au moment du renouvellement des mesures de sanction à la fin de 2021, d'envisager les éléments suivants : intégrer un critère d'inscription sur la Liste, lié à la restriction et aux violations des droits humains, en particulier les droits des femmes, comme étant protégés au regard du droit

¹ Ces recommandations ont été proposées par des personnes ayant participé à la réunion ou sont tirées de la note d'information établie par le secrétariat du Groupe informel d'experts avant la réunion, et ne constituent pas des recommandations du Groupe dans son ensemble ou des membres du Conseil.

international des droits humains, notamment les violences sexuelles commises en période de conflit, au nom des Taliban ou pour leur compte ; demander à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions d'intégrer le genre comme question transversale dans ses enquêtes et comptes rendus et d'inclure les connaissances requises en matière de genre.

Les coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité et les autres membres du Conseil devraient également :

a) Apporter un appui concret immédiat aux femmes exposées au danger, notamment leur donner l'accès à des voies diplomatiques et politiques, leur accorder des visas d'urgence, organiser des évacuations médicales et demander qu'il soit mis un terme aux expulsions de réfugiés afghans qui sont déjà hors du pays ;

b) Entreprendre une action diplomatique stratégique de haut niveau et une mobilisation en faveur de la participation pleine, égale et véritable des femmes à tout processus de paix et de sécurité, lié à l'Afghanistan ;

c) Fournir une aide financière directe aux initiatives de paix dirigées par des femmes, aux mouvements locaux et aux organisations de la société civile, notamment par la voie d'un financement souple et à long terme et de la facilitation de la constitution d'alliances parmi les réseaux de femmes, et appuyer l'action de mobilisation par le renforcement des capacités et les messages de sensibilisation ;

d) Condamner publiquement les violences contre les femmes, notamment les défenseuses des droits humains et les femmes ayant des carrières professionnelles ou des postes dans la fonction publique, et appuyer leurs précieux travaux.

Les coprésidents ont remercié tous les participants et se sont attachés à donner suite aux questions importantes soulevées à la réunion.
